

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 12 ET 19 JUIN 2022
2^{ÈME} CIRCONSCRIPTION DU MORBIHAN

Jimmy Pahun avec vous

A photograph of two people standing in front of a town. On the left is a woman with grey hair, wearing a light-colored blazer over a white top. On the right is a man with short grey hair, wearing a dark blue suit, white shirt, and dark tie. The background shows a town with buildings and a harbor.

Suppléante
Christine Duriez

LE CANDIDAT DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

« Ensemble, nous pouvons rendre la planète plus vivable, la France plus vivante, et l'Europe plus forte. Donnons à Emmanuel Macron, une majorité parlementaire large, pleine et cohérente ! »

Jimmy Pahun.

Madame, Monsieur,

Le 24 avril, les français ont fait le choix d'un projet d'avenir, projet d'indépendance française et européenne, projet de progrès social et écologique, en réalisant **Emmanuel Macron** Président de la République. Mettre en œuvre ce projet, c'est l'enjeu de ces élections législatives, en désignant une majorité forte à l'Assemblée nationale.

Il y a cinq ans vous m'avez accordé votre confiance pour vous représenter, faire valoir vos préoccupations et vos attentes, vous accompagner dans tous vos projets, de la Citadelle de Port-Louis aux Landes de Lanvaux et des bois de Camors au phare des Cardinaux. Je suis fier du travail accompli au cours de ce mandat, et je sollicite aujourd'hui à nouveau votre confiance.

Je m'engage résolument à poursuivre mon action pour protéger l'environnement, et accélérer la transition écologique avec des objectifs ambitieux : neutralité carbone en 2050 (comprenant la décarbonation du transport maritime), fin du plastique à usage unique en 2040 (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire), aide à la rénovation énergétique des bâtiments, développement des mobilités durables et des énergies renouvelables...

Les crises sociale et sanitaire que nous avons traversées ont particulièrement touché nos jeunes et nos aînés. Aller vers le mieux vivre sur notre territoire, c'est donc aussi garder nos jeunes qu'il faut aider à se loger et à se former, notamment en faisant du lycée professionnel une voie d'excellence grâce à l'apprentissage. C'est aussi entourer nos personnes âgées et leurs aidants, pour leur permettre de vivre à leur domicile, et investir dans un plan de recrutement de médecins, d'infirmiers et d'aides-soignants.

Élu, j'agirai dès cet été pour votre pouvoir d'achat : maintien des boucliers gaz et électricité, indexation des retraites sur l'inflation, suppression de la redevance télé et baisse des impôts de succession.

Pour cela, les 12 et 19 juin, donnons une majorité à Emmanuel Macron !

Jimmy Pahun.



Jimmy Pahun

Ancien marin-pêcheur puis navigateur professionnel, je suis Chevalier du Mérite Maritime, et votre député MoDem depuis 2017. Fort de mon expérience de skipper, je porte les combats en faveur de la protection de l'environnement et de la préservation du littoral et des océans.

Les temps forts de mon mandat

→ **Financement de la SNSM** : j'ai porté et fait voter une augmentation de la dotation de l'État pour financer les navires des Sauveteurs en Mer.

→ **Lutte contre la pollution plastique** : j'ai œuvré pour l'interdiction des microplastiques ajoutés dans les cosmétiques, les engrais et les produits d'hygiène d'ici 2028, et fait indiquer le pourcentage de recyclabilité sur les emballages.

→ **Lutte contre les mégots** : j'ai obtenu la création d'un éco-organisme qui prend en charge les coûts de prévention, collecte et traitement des mégots jetés sur la voie publique.

→ **Reconnaissance législative des îles du Ponant** : dans le cadre de la loi 3DS (différenciation, déconcentration, décentralisation), j'ai fait voter la reconnaissance de la spécificité des communes insulaires.

→ **Océans** : dans le cadre des négociations sur la Haute Mer (BBNJ), j'ai porté avec ma collègue polynésienne Maïna Sage une résolution pour donner un cadre juridique au-delà de la Zone Économique Exclusive (ZEE).

→ **Antennes relais** : j'ai fait adopter un amendement renforçant le pouvoir des maires dans le déploiement des nouvelles antennes de téléphonie mobile, leur permettant d'enjoindre les opérateurs à s'implanter sur les pylônes existants.

Loi Pahun :

En vigueur depuis 2019, à l'initiative des ostréiculteurs et des élus locaux, elle leur permet de lutter contre la spéculation et préserve le foncier et le bâti agricoles en zone littorale.

Découvrez mon projet sur :
jimmy-pahun.fr



Christine Duriez

Médecin diplômée en soins palliatifs et en accompagnement de la fin de vie, je serai attentive aux questions qui concernent l'égalité, la dépendance et la santé. Je suis également adjointe aux affaires sociales et à la solidarité et référente défense à Landévant.